FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

COMITE REGIONAL REGION SUD PACA

DIVISION RÉGIONALE JEUNES TAE / TOURNOI RÉGIONAL JEUNES

REGLEMENT SAISON 2025/2026

En rose italique : les nouveautés 2025/2026.

1 DESCRIPTION

Le Tournoi Régional Jeunes (TRJ) et la division régionale jeunes par équipe (DRJ) se déroulent sur les mêmes week-ends.

Les 3 manches sont des compétitions officielles en TAE I, se déroulant sous la forme d'un tir qualificatif suivi de duels individuels et par équipe.

Elles sont ouvertes aux jeunes licenciés au sein du comité régional Sud PACA ainsi qu'aux jeunes du Pôle Espoirs de Boulouris.

Les catégories pour les matchs individuels sont :

- Filles et garçons, en arc classique, dans les catégories U11, U13, U15, U18 et U21
- Filles et garçons, en arc à poulies, dans la catégorie scratch U18/U21.

Aucun archer des catégories S1, S2 ou S3 ne peut concourir lors de ces compétitions, sauf sur des cibles bien distinctes.

Les catégories pour les matchs par équipe sont :

- U13/U15 arcs classiques
- U18/U21 arcs classiques ou arcs à poulies

Les équipes peuvent être mixtes (filles/garçons).
***Attention** : les équipes U18/U21 mixtes ne sont pas autorisées en championnat de France*

Chaque club peut engager plusieurs équipes par catégorie, et ce dans l'intérêt de la formation sportive de nos jeunes archers.
Les équipes veilleront à appliquer l'article C.12.1 des règlements sportifs, relatif à la tenue des équipes **y compris pour le capitaine d'équipe.**

Cette compétition étant officielle, la présence d'arbitres fédéraux est obligatoire. Elle peut représenter une opportunité pour former de jeunes arbitres.

2 Inscriptions

- Equipe : 180€ pour une équipe de 4 archers, 135€ pour une équipe de 3 archers.

  Cette inscription ouvre le droit à 4 (ou 3) places au TRJ individuel.

  La composition de chaque équipe devra être déposée, pour chaque manche, auprès de la commission sportive.

  Il ne sera pas possible de rajouter un 4ème archer dans une équipe inscrite de 3 archers.

- Individuelle : 30€ par archer pour 3 manches – 12€ pour une seule manche.

  Il est possible d'inscrire individuellement des archers pour une, 2 ou 3 manches dès l'ouverture des inscriptions.

  Des inscriptions individuelles supplémentaires pourront être faites sur chaque manche en fonction des places disponibles.

  Afin d'aider un maximum de jeunes archers à participer, le classement final de la TRJ (tournoi individuel) sera fait sur les 2 meilleures manches de chaque archer.

Aucun remboursement n'est prévu sauf cas de force majeure.

3 Les distances de tir

3.1 En TRJ

- Arcs classiques U11 — 20m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 13 — 30m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 15 — 40m – blason de 80 cm
- Arcs classiques U 18 — 60m – blason de 122cm
- Arcs classiques U 21 — 70m – blason de 122cm
- Arcs à poulies Scratch — 50m – blason de 80 cm réduit au 5

3.2 En DRJ

- Arcs classiques U13/U15 — 30m – blason de 80cm
- Arcs classiques U18/U21 — 60m – blason de 122cm

4 Fonctionnement

La DRJ et le TRJ se présentent sur 3 étapes T.A.E. distances internationales. Chaque étape se déroule sur un week-end.

4.1 Programme type

Programme type en rythme ABC

Samedi	
Début	*Intitulé*
12h30	Ouverture du greffe
13h00	Échauffement
13h30	Tir de Qualification – TRJ/DRJ
17h30	1er tour des matchs individuels

Dimanche - 1ère et 2ème manches	
Début	*Intitulé*
8h30	Ouverture du greffe TRJ
9h00	Échauffement TRJ
9h30	Duels TRJ
13h30	Échauffement DRJ
14h00	Matchs par équipe

Dimanche - 3ème manche	
Début	*Intitulé*
8h30	Ouverture du greffe TRJ
9h00	Échauffement DRJ
9h30	Matchs par équipe + résultats DRJ
12h30	Échauffement TRJ
13h00	Matchs individuels jusqu'aux ½ finales Suivi des finales en arène

Pour toutes les catégories, l'organisation des duels dépendra du nombre d'archers dans la catégorie.

Aucun cut individuel ne sera fait. Dans la mesure du possible, des matchs de classement auront lieu.

4.2 Organisation des matchs

Les tableaux des matchs – par équipes et individuels – sont établis à la suite du tir de qualification.
Les matchs sont à élimination directe. Des matchs de classement sont tirés afin que tous les inscrits tirent le même nombre de matchs (hors tour à vide éventuel).
Un classement par manche est alors établi à l'issue de tous les tours.

Le championnat se déroule par des rencontres selon le tir de qualification de chaque manche.
Après chaque manche, les points seront attribués comme suit :

- 20 points au 1er
- 15 points au 2ème
- 10 points au 3ème
- 8 points au 4ème
- 6 points au 5ème
- 5 points au 6ème
- 4 points au 7ème
- 3 points au 8ème
- 2 points au 9ème
- 1 point au 10ème

4.2.1 Division régionale jeunes - matchs par équipe

L'attribution des points se fait sur la base ci-dessous en fonction du classement lors du tir qualificatif.

Entre 9 et 16 équipes	Entre 1 et 8 équipes
3 points attribués à l'équipe classée 1ère	3 points attribués à l'équipe classée 1ère
2 points aux équipes classées de la 2ème à la 4ème place	2 points aux équipes classées 2ème
1 point aux équipes classées de la 5ème à la 8ème place	1 point aux équipes classées 3ème

Lors des matchs par équipes
- Match gagné : 2 points
- Match perdu : 0 point

Attention *pour prétendre être vainqueur de la DRJ, il faut avoir participé aux trois manches régionales.*

Une fois les 3 épreuves terminées, le titre de Champion Régional Jeunes par Équipe de Club sera attribué au club ayant obtenu le plus de points.
Le classement définitif sera établi par le Comité Régional en prenant en compte le total des points marqués sur l'ensemble des 3 épreuves.
En cas d'égalité entre deux clubs à la fin de la 3ème étape, le départage se fera selon les modalités suivantes et ce, jusqu'à la suppression de celle-ci :

1. Le meilleur différentiel entre les équipes à égalité (points set matchs gagnés – points set matchs perdus)
2. Le total du nombre de points gagnés par l'équipe (en match)
3. Le meilleur total des scores de qualification des 3 manches
4. Le vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité

4.2.2 Tournoi régional jeunes - matchs individuels

L'archer déclaré vainqueur dans chaque catégorie sera celui qui totalisera le plus de points sur ses 2 meilleures manches.

En cas d'égalité entre deux archers à l'issue des deux meilleures manches, le départage se fera comme suit :
Pour les arcs classiques

1. Le plus grand nombre de points de set gagnés
2. Le meilleur total des scores de qualification des 2 meilleures manches
3. Le meilleur différentiel (total des points set matchs gagnés – total des points set matchs perdus) sur les 2 meilleures manches

Pour les arcs à poulies

1. Le meilleur total des scores de qualification des 2 meilleures manches
2. Le meilleur différentiel (total des points des matchs gagnés – total des points des matchs perdus) sur les 2 meilleures manches

4.3 Récompenses

Il n'y aura pas de remise des prix lors des deux premières manches.
Les récompenses seront remises à l'issue de la 3ème manche par le Comité Régional.

4.4 Les organisateurs et le calendrier T.R.J. / D.R.J.

Dates	*Lieu*
11 et 12 avril	
9 et 10 mai	
6 et 7 juin	

ANNEXE - REGLEMENT DES LITIGES ET CAS PARTICULIERS

D.R.J.

- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue des phases finales, seul le classement des qualifications servira de base pour la distribution des points.
- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue du tir de qualification, les matchs seront organisés sur la base du classement de qualification acquis en regard des volées complètes effectuées et ce, dès la première volée complète tirée.
- En cas de problème majeur empêchant le tir de qualification dans son intégralité la manche sera annulée.

T.R.J.

- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue des phases finales, seul le classement des qualifications servira de base pour la distribution des points selon le barème établi au chapitre 4.4 de ce document.
- En cas de problème majeur empêchant la bonne tenue du tir de qualification, les duels seront organisés sur la base du classement de qualification acquis en regard des volées complètes effectuées et ce, dès la première volée complète tirée.
- En cas de problème majeur empêchant le tir de qualification dans son intégralité la manche sera annulée.

DRJ / T.R.J.

Si une situation problématique, non prévue dans les points ci-dessus, venait à se présenter, la Commission Cible du Comité Régional associée à l'organisateur et au Jury d'appel prendra la décision la mieux adaptée au bénéfice du plus grand nombre.